

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UNE CONFERENCE PAR LA FEDERATION FRANÇAISE DES DYS (FFDYS) DANS LE CADRE DE LA JOURNEE DES DYS LE VENDREDI 13 OCTOBRE 2023 A 19H A LA MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE

DÉCISION N° DM-23-318 EN DATE DU 03 AOUT 2023

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2023-2024,

CONSIDÉRANT la proposition de La Fédération Française des DYS (FFDYS) représentée par Fabienne Giavelli, en sa qualité de Directrice formation, dont le siège social est situé au 6 Place de l'Eglise – 31320 AUZEVILLE TOLOSANE, d'animer une conférence dans le cadre de la Journée des Dys, le vendredi 13 octobre 2023 à 19h à la Médiathèque Cœur de Ville :

DÉCIDE

DE SIGNER avec La Fédération Française des DYS (FFDYS) représentée par Fabienne Giavelli, en sa qualité de Directrice formation, dont le siège social est situé au 6 Place de l'Eglise − 31320 AUZEVILLE TOLOSANE, un contrat de prestation de service pour l'animation d'une conférence dans le cadre de la Journée des Dys, le vendredi 13 octobre 2023 à 19h à la Médiathèque Cœur de Ville dont le coût est fixé à deux cent cinquante cinq euros (255,00 € TTC) l'intervention ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20230803-Imc1H10991H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/08/2023

Date de Publication: 03/08/2023